

prisonniers qui reçoivent leurs repas de l'extérieur, par le biais de leurs familles. Ils ne sont pas très nombreux par rapport à l'effectif global. Certains se nourrissent aussi grâce aux subsides qu'ils reçoivent de parents et d'amis.

Il y a surtout des mineurs et auteurs de petits larcins, déférés pour vols de téléphones, des enfants de 3, 4 ans nés en prison et qui côtoient de grands criminels, des fous dont personne ne se préoccupe – et que les autres prisonniers maltraitent –, des personnes qui sont incarcérées depuis près de dix ans sans avoir été présentées devant un juge (sous prétexte que leurs dossiers sont perdus), les anciens ateliers et cantines transformés en prison, des conditions de détention parfois totalement inhumaines, etc. Et, faute de moyens

et de médicaments, l'infirmier n'assure qu'un service minimum.

#### **Etes-vous libre, aujourd'hui ?**

Oui, mais très surveillé, comme tous les membres du FNDC. La reconnaissance que j'ai au niveau national et international m'apporte une certaine protection, dont les autres membres du FNDC ne bénéficient pas forcément. Mais nous sommes toutes et tous très soutenus par la population guinéenne. A chaque manifestation, il y a des arrestations, parfois des morts. Les militaires ont même tiré sur le cortège d'un enterrement. Le mardi 21 janvier 2020, la délégation guinéenne, conduite par le ministre de la Justice-garde des Sceaux, s'est rendue à la 35<sup>e</sup> session de l'examen périodique universel de l'ONU à Genève

pour présenter le rapport national de la Guinée sur la situation des droits de l'Homme et écouter les recommandations des autres pays membres. Un seul point positif a été mis en avant : l'abolition de la peine de mort. Par contre, la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et le Canada ont exprimé leurs inquiétudes suite aux violences meurtrières enregistrées ces derniers temps, en Guinée. La communauté internationale est également préoccupée par les scrutins à venir (législatif et présidentiel). Les Pays-Bas et les Etats-Unis demandent à la Guinée d'organiser des élections « *libres et équitables* », en 2020. Car le pays courra de grands risques si le Président poursuit dans son entêtement. La mobilisation ne baisse donc pas. ●

# Nouvelle Commission, nouveau Parlement, pour quelle UE?

**H&L a traité, en 2018-2019 et à quatre reprises\*, des enjeux auxquels l'Union européenne est durablement confrontée. Après le renouvellement du Parlement (en juillet 2019) et de la Commission (en décembre 2019), quelles réponses attendre en matière sociale, écologique, d'égalité et de solidarité ?**

Jan Robert SUESSER, membre de la LDH

**L**e mai 2019 : résultats des élections au Parlement européen. Rappelons que pour la première fois depuis 1979, l'addition des élus de la droite (PPE) et de la social-démocratie (S&D) ne donne pas une majorité absolue dans l'assemblée. Les décisions ne pourront donc plus être garanties par leur entente sur le long terme. La recherche de majorités plus larges, qui était auparavant un objectif des deux partis, devient une absolue obligation.

La Commission européenne a vingt-sept membres (un par pays), le Royaume-Uni ayant quitté l'Union européenne fin janvier 2020. Depuis le traité de Lisbonne

(2009) qui a fixé les règles, chaque Commissaire proposé doit être confirmé par le Parlement européen. Puis l'entièreté de la Commission doit obtenir une majorité. Cette confirmation a été plus heurtée qu'en 2014. Les « nominés » par la Hongrie, la Roumanie et la France ont été recalés avant que leur seconde proposition ne soit acceptée. Chaque rejet avait des motivations fondées, mais d'autres nominations également critiquables n'ont pas été rejetées. Tout s'est passé comme

\* J. R. Suesser, « Elections européennes de mai 2019 : revue de terrain(s) », in *H&L* n° 184, déc. 2018 ; « Elections européennes : une approche par les droits », in *H&L* n° 185, mars 2019 ; J. R. Suesser, Raffaella Bolini, « Un nouveau logiciel est nécessaire », in *H&L* n° 186, juin 2019 ; Marie-Christine Vergiat, « Elections européennes : le bilan, et après ? », in *H&L* n° 187, sept. 2019. Ces articles sont téléchargeables sur [www.ldh-france.org/sujet/revue-hommes-libertes](http://www.ldh-france.org/sujet/revue-hommes-libertes).

si les parlementaires avaient jugé suffisant de retoquer des «nominés» se rattachant respectivement au PPE, S&D et Renew Europe (auquel sont affiliés les élus de LREM) pour exprimer la considération qu'ils attendent de la part du Conseil européen.

Le processus de confirmation a aussi illustré la réticence des trois partis à se présenter comme un bloc de direction pour les cinq années à venir. Cela, malgré le programme général qu'Ursula von der Leyen a présenté en amont de sa propre élection comme présidente de la Commission, programme incluant nombre d'objectifs affirmés par l'un ou l'autre des groupes PPE, S&D, Renew Europe et aussi par les Verts. La volatilité du corps électoral dans de nombreux pays, les crises sociétales, la montée d'une extrême droite qui pèse dans les champs politiques nationaux sont autant d'éléments qui paralySENT, plutôt que ne fécondent, l'expression publique de ce qui lie ces forces pour assurer des majorités.

## L'Union européenne, actrice majeure ?

Chaque renouvellement des responsables des institutions européennes est présenté comme un nouveau départ. Pour le rendre crédible, on parle cette fois de parité (pas réalisée, mais davantage qu'avant), de l'urgence à changer de modèle de développement, de la nécessité de répondre aux coups portés au multilatéralisme avec, en particulier, le repositionnement des Etats-Unis vis-à-vis des affaires du monde.

Il serait absurde de penser que les bouleversements en cours n'ont pas d'effet sur la façon dont les acteurs politiques européens et nationaux pensent l'action. Face à ceux qui prônent des sociétés excluantes basées sur les peurs et reposant sur la confrontation des nationalismes, il n'est pas surprenant de voir une mise en question de



Députés reçus par les représentants des réseaux associatifs européens pour échanger sur l'organisation des débats sur le Futur de l'Europe (Bruxelles, février 2020). A la tribune (de g. à dr.): Paulo Rangel (PPE), Daniel Freund (Verts), Guy Verhofstadt (Renew), Jean-Marc Roirant (Civil Society Europe), Gabriele Bischoff (S&D) et Helmut Scholz (GUE).

quatre décennies de capitalisme financier destructeur de la planète, des biens communs, des politiques de solidarité... faite au nom de sociétés ouvertes. La fin de la Seconde Guerre mondiale avait vu de telles recompositions politiques, ce qui s'est traduit durant des décennies par l'avancée des droits collectifs et individuels. L'UE peut-elle porter un renouveau, un changement de cap vers davantage d'égalités appuyées sur des solidarités ? Beaucoup de mots sont là : «*Ne laisser personne de côté, être inclusif*». C'est sûrement mieux que d'en-

tendre : «*Les bénéfices des entreprises sont les emplois de demain*». Mais les réalités n'amènent pas à l'optimisme. Nombre de représentants des deux forces politiques historiques de la construction européenne n'ont guère renouvelé leurs certitudes. Plus préoccupant encore, les Etats membres multiplient les blocages d'initiatives qui pourraient être bonnes pour l'ensemble, du moment où elles leur posent des contraintes particulières, réelles ou d'agenda politique national. Que l'on pense au véto français pour entamer le processus d'adhésion de la Macédoine du Nord et de l'Albanie prévu pour durer plus d'une décennie, ou les postures pour limiter les financements du budget européen à un chiffre rond (1%), indépendamment des besoins des politiques européennes. Le message est alors «*on en fait pour tant, même si cela signifie qu'on ne fait pas ce qu'on a décidé*». Avec de tels blocages, successivement portés par l'un ou l'autre, il n'y aura pas de réponse d'ensemble en adéquation avec les enjeux. D'autant que,

«Les Etats membres multiplient les blocages d'initiatives qui pourraient être bonnes pour l'ensemble, du moment où elles leur posent des contraintes particulières, réelles ou d'agenda politique national.»

même en mettant en avant ses politiques nationales, aucun pays ne pourra inspirer un agenda de l'Union européenne concrétisant égalité, solidarité, inclusion, développement durable... Toutes ces politiques qui manquent tant.

Si les premiers moments de la Commission et du Parlement ne permettent pas à eux seuls de juger de la façon dont l'UE répondra aux enjeux globaux, deux initiatives du début du mandat illustrent la question.

### **Green Deal: vraie rupture ou faux-semblant ?**

Parmi les initiatives d'Ursula von der Leyen et au cœur du mandat du vice-président exécutif de la Commission, Frans Timmermans, on trouve le Pacte vert européen (*the European Green Deal*). Sa présentation, faite le 11 décembre 2019, est un véritable conte de fées. Que des gagnants, personne laissé de côté, aucun sujet oublié ou mal traité : « *Le Pacte vert pour l'Europe est notre nouvelle stratégie de croissance. [...] Il décrit comment transformer notre mode de vie et notre façon de travailler, de produire et de consommer afin de vivre en meilleure santé et de rendre nos entreprises innovantes. Nous pouvons tous être associés à la transition et nous pouvons tous en tirer parti. [...]* »<sup>(1)</sup> *Le Pacte vert pour l'Europe englobe tous les domaines de l'économie, en particulier les transports, l'énergie, l'agriculture, le bâtiment et les secteurs tels que la sidérurgie, l'industrie du ciment, les TIC [technologies de l'information et de la communication], le textile et les produits chimiques. [...] Le mécanisme pour une transition juste soutiendra les régions qui dépendent tout particulièrement d'activités à très forte intensité de carbone. Il soutiendra les citoyens les plus vulnérables à la transition, en leur donnant accès à des programmes de reconversion professionnelle et à des possibilités d'emploi dans de nouveaux secteurs économiques...* »<sup>(2)</sup> Ce monde de rêve serait-il accessible par une simple initiative de l'UE ? Un élément clef

### **« Comment penser avancer avec des politiques reposant sur des cadeaux fiscaux aux entreprises qui conduisent mécaniquement à la diminution des financements publics, avec en conséquence les reculs d'accès aux droits pour une large part de la population ? »**

de la réponse est dans le niveau des financements. « *A l'horizon 2030, il est estimé que des investissements annuels supplémentaires de quelque 260 milliards d'euros, soit environ 1,5 % du PIB de 2018, devront être consentis. Ces investissements nécessiteront la mobilisation des secteurs public et privé. [...] Au moins 25 % du budget à long terme de l'UE devraient être consacrés à l'action pour le climat...* »<sup>(3)</sup>

1,5 % de la richesse produite annuellement paraît dérisoire, alors qu'il faut faire les investissements permettant de rompre le cycle destructeur dans les deux décennies à venir. Quant au quart du budget de l'Union européenne, cela ne représente qu'un sixième du montant annoncé. D'où viendront les cinq autres sixièmes ? Et comment prendre au sérieux l'annonce du soutien aux ménages et aux reconversions professionnelles ? Comment penser qu'avec un milliard d'euros annuel annoncé, celles et ceux qui vivent déjà les difficultés des « fins de mois » penseront que l'UE leur apportera les contributions financières pour faire face aux chocs vécus ?

Cette question des moyens n'est pas la seule, loin de là. Comment convaincre que la préoccupation majeure serait de mener cette transformation en aidant de façon juste ceux et celles qui en auront besoin, alors que le discours public joue surtout sur les peurs des effets des dérèglements climatiques (peurs déjà tellement présentes dans nos sociétés et si bien utilisées par ceux qui prônent replis et rejets de l'autre) ? Comment penser avancer avec

des politiques reposant sur des cadeaux fiscaux aux entreprises qui conduisent mécaniquement à la diminution des financements publics, avec en conséquence les reculs d'accès aux droits pour une large part de la population ?

### **Le Futur de l'Europe sans les associations ?**

Autre sujet. Un débat essentiel sur le futur de l'Union européenne devrait être symboliquement lancé le 9 mai prochain et se dérouler sur deux ans. Conseil, Commission et Parlement européens ont affirmé leur enthousiasme et leur motivation pour y associer les citoyennes et citoyens.

Pourtant, cela a mal commencé. Malgré l'article 11 du traité de Lisbonne (« *Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile* »), les parlementaires européens viennent de rejeter un amendement qui demandait que deux représentants des associations siègent parmi les cent-trente-cinq membres de la Convention pour le « futur de l'Europe » (aux côtés de parlementaires, de syndicalistes, de représentants des Etats...).

Certains ont justifié ce qu'il faut bien appeler une mauvaise surprise, en disant que les associations n'ont pas à s'engager pour des propositions concernant le fonctionnement à venir des institutions, comme si le mandat de la Convention était d'abord et surtout celui-là. Or, la Convention n'aura un sens que dans la mesure où elle apportera des réponses aux citoyennes et citoyens pour qui l'UE n'est pas, n'est plus, un espace qui assure les sécurités économiques, sociales, environnementales, qui met en œuvre des politiques permettant la diminution des inégalités (entre pays comme entre personnes) résultant du fonctionnement des marchés. Ce sont les combats portés au quotidien par les associations. Cela leur donne toute légitimité pour être représentées à une Convention où se discuteront les réponses à donner aux diverses facettes de la crise du projet européen.

Autrement dit, les associations doivent pouvoir défendre un avenir européen qui repose sur ce que le Forum civique européen résume avec le sigle « MEGA » (*Make Europe Great for All*), une Europe qui soit « grande » pour toutes et tous. Ce débat sur le Futur de l'Europe sera à suivre attentivement, avec cela en tête. ●

(1) Propos d'Ursula von der Leyen, extraits du communiqué de presse du 11 décembre 2019 ([https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_19\\_6691](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_19_6691)). On peut lire la communication de la Commission européenne sur le Pacte vert européen sur [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/european-green-deal-communication\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/european-green-deal-communication_fr.pdf).

(2) Idem.

(3) Idem.